



T.M.C.
(Tournois Multi-Chances)

Saison 2023

Cahier des charges

1) PRESENTATION

Le Tournoi Multi Chances Dames et Messieurs est une compétition proposée aux **licenciés**, qui doit se dérouler dans **une ambiance conviviale**. Les **organisateur**s doivent **tout mettre en œuvre pour qu'un accueil soigné et chaleureux** soit réservé aux compétiteurs. Pour pouvoir attirer de nouveaux compétiteurs, il faut leur proposer plus qu'un tournoi de tennis.

Pour la saison 2023, le nombre de TMC par clubs sera limité à :

- ⇒ 2 TMC pour les 2^{èmes} séries (1 TMC Messieurs et 1 TMC Dames)
- ⇒ 4 TMC pour les 3^{èmes} séries (2 TMC Messieurs et 2 TMC Dames)
- ⇒ 6 TMC pour les 4^{èmes} séries (3 TMC Messieurs et 3 TMC Dames)

2) ORGANISATION

Règlement :

Ces tournois se déroulent dans le respect des règlements sportifs de la FFT et du cahier des charges. En cas de non-respect de ce dernier, le club ne pourra pas homologuer de TMC l'année suivante.

Périodes de saisie :

Mise en place de deux périodes :

- ⇒ 24 mai au 26 juin 2022 pour les TMC allant jusque janvier 2023,
- ⇒ Mi-décembre 2022 à fin janvier 2023 pour les TMC allant de février à fin août 2023.

Participation des joueurs :

Ces tournois sont prioritairement destinés aux joueuses et joueurs de 18 ans et plus mais peuvent aussi accueillir des licenciées âgées de 15, 16 et 17 ans.

Epreuves et respect des séries :

Bornes de classements mini et maxi.

- ⇒ 4^{èmes} séries NC – 30/1
- ⇒ 3^{èmes} séries 30 – 15/1
- ⇒ 2^{èmes} séries 15 et +

Format des épreuves :

Les matchs se dérouleront uniquement en **formats courts 3, 5 ou 6** :

- ⇒ **Format 3** :
2 sets à 4 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 4-4 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points
- ⇒ **Format 5** :
2 sets à 3 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 2-2 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points ;
- ⇒ **Format 6** :
2 sets à 4 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 3-3 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

Déroulement de l'épreuve :

Les tournois TMC se disputent sur un maximum de trois jours consécutifs (en fonction du nombre d'inscrits).

La compétition se déroule sous forme de tableaux de 8, 12, 16 ou de 24.

Un TMC ne peut jamais accueillir plus de 24 participants.

Les tableaux peuvent être des tableaux de simples ou des tableaux de doubles.

Le nombre et le type de tableaux sera défini par le club organisateur qui prendra en compte le nombre de courts qu'il mettra à la disposition du TMC.

Les joueurs s'engageant dans un tournoi TMC se tiennent à la disposition du juge-arbitre pendant toute la durée du tournoi.

Juge-Arbitrage :

- ⇒ Pour les TMC 4^{ème} **série** : un **JAT1** ou plus.
- ⇒ Pour les TMC 3^{ème} et 2^{ème} **séries** : un **JAT2** ou plus.

3) ORGANISATION MATERIELLE

Les courts :

Le club doit mettre à la disposition de la compétition un nombre de courts suffisants, sur un même site, pour que le tournoi se termine dans les délais.

Pour cela, il est préconisé :

- ⇒ 2 courts de même surface pour l'organisation d'un tableau de moins de 16 joueurs.
- ⇒ 3 courts de même surface pour l'organisation d'un tableau de 16 joueurs et plus.

Les balles :

Un minimum de 3 balles neuves est fourni par le club organisateur.

Les récompenses :

Les récompenses sont laissées au choix de l'organisateur du TMC.

Récapitulatif des règles générales pour les TMC Dames et Messieurs – Saison 2023

Limitation du nombre de TMC par saison sportive et par clubs :

- ⇒ 2 TMC pour les 2èmes séries (1 TMC Messieurs et 1 TMC Dames)
- ⇒ 4 TMC pour les 3èmes séries (2 TMC Messieurs et 2 TMC Dames)
- ⇒ 6 TMC pour les 4èmes séries (3 TMC Messieurs et 3 TMC Dames)

2 périodes de saisie :

- ⇒ 24 mai au 26 juin 2022 pour les TMC allant jusqu'à janvier 2023,
- ⇒ Mi-décembre 2022 à fin janvier 2023 pour les TMC allant de février à fin août 2023.

Catégorie de Tournoi :

TMC Dames ou Messieurs Seniors ouvert aux 15/18 ans

Bornes de classement mini et maxi :

- ⇒ 4^{ème} série : NC – 30/1
- ⇒ 3^{ème} série : 30 – 15/1
- ⇒ 2^{ème} série : 15 et +

Formats de matchs :

Uniquement en formats courts 3, 5 ou 6 :

- ⇒ **Format 3** : 2 sets à 4 jeux ; point décisif ; jeu décisif à **4-4** ; 3^{ème} set en super jeu décisif à 10 points
- ⇒ **Format 5** : 2 sets à 3 jeux ; point décisif ; jeu décisif à **2-2** ; 3^{ème} set en super jeu décisif à 10 points
- ⇒ **Format 6** : 2 sets à 4 jeux ; point décisif ; jeu décisif à **3-3** ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

Durée et nombre de participants :

- ⇒ Durée du TMC : de 1 à 3 jours maximum en fonction du nombre d'inscrits,
- ⇒ 24 participants maxi.

Juge Arbitrage :

- ⇒ TMC 4^{ème} série = JAT1 ou plus
- ⇒ TMC 3^{ème} et 2^{ème} séries = JAT2 ou plus

En cas de non-respect du cahier des charges, le club ne pourra pas homologuer de TMC l'année suivante.